



Centre hospitalier de Périgueux



DG TL/MHG



DECISION N° 116 088

Annule la décision n° 111 802

DELEGATION DE SIGNATURE

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER

- . Vu les articles L6143.7 et D714.12.1 du Code de la Santé Publique ;
- . Vu la convention de direction commune du 2 novembre 2015 entre le Centre Hospitalier de PERIGUEUX, le Centre Hospitalier de LANMARY, le Centre Hospitalier de SARLAT et le Centre Hospitalier de DOMME ;
- . Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 27 janvier 2016 nommant Monsieur Thierry LEFEBVRE, à compter du 1^{er} janvier 2016, Directeur des Centres Hospitaliers de PERIGUEUX, de LANMARY, de SARLAT et de DOMME ;
- . Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 27 janvier 2016 nommant Madame Judith LE PAGE, Monsieur Bruno ANCEAU et Madame Catherine PAIN, Directeurs Adjointes des Centres Hospitaliers de PERIGUEUX, de LANMARY, de SARLAT et de DOMME, à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- . Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 30 décembre 2016 nommant Monsieur Guillaume BELLICCHI, en qualité de Directeur Adjoint des Affaires Financières et du Contrôle de Gestion, à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

DECIDE

Article 1 : en cas d'absence de Monsieur **Thierry LEFEBVRE**, Directeur des Centres Hospitaliers de PERIGUEUX, LANMARY, SARLAT et DOMME, **les fonctions d'ordonnateur suppléants** sont exercées par :

- Madame **Judith LE PAGE**, Adjointe au Chef d'Etablissement, Directeur des Affaires Médicales, de la Stratégie, de la Contractualisation et de la Coopération,
- Monsieur **Guillaume BELLICCHI**, Directeur des Affaires Financières, du Contrôle de Gestion et du Système d'Information,
- Monsieur **Bruno ANCEAU**, Directeur des Travaux et de l'Ingénierie Technique et Biomédicale,
- Madame **Catherine PAIN**, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation.

Article 2 : la présente décision prend effet le 03 novembre 2017.

Périgueux, le 03 novembre 2017
Le Directeur,

Thierry LEFEBVRE



Diffusion : Cadres de Direction – Secrétariat de la DRH (pour classement), Secrétariat DG.